L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 25 OCTOBRE 1866. | Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES - EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 25 OCTOBRE.

AGENCE DE L'*ABEILLE*.

M. JUST COMES, domicilié à Donaldsonville, est notre agent pour toutes les Paroisses riveraines du Mississippi, de la Nlle-Orléans à Baton-Rouge.

☞ Achetez vos confections chez M. Ernest Turpin, 83 Vieille Levée.

☞ Ce verre, en remettant neuf colonnes d'annonces, que MM. McCorren & Co vendront, aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des propriétés de prix, très avantageusement situées dans le Fauxbourg Marigny, entre Bienville et Conti, dans le Quatrième District, No 445 de la rue Ursulines et No 16 de la rue Polymnie.

C'est une occasion excellente pour les acheteurs qui veulent faire de bons placements.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par C. R. Fortier—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Premier District, en dehors de Tchoupitoulas et Benjamin. Aussi, par terrain avec batisses, au faubourg Delord, rue Tchoupitoulas, entre Benjamin et Sumelie. Deux autres terrains avec batisses, mêmes positions. Deux autres terrains au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, et un fief de terre à Orleanville. De plus, une habitation de valeur située dans cette paroisse, à peu près cinq milles et demi au-dessous de cette ville.

Par S. Guichard—à 11 heures, à côté de la recherie de M. Constance, rue Bienville, la recherie de M. Pierre Dumont.

Par Montgomery & Brou—à leur salle d'encan, un assortissement général de meubles, tapis, glaces, gravures tableaux, batterie de cuisine, lits, cottages, &c. Et aux écuries de F. Limar, rue Gravier, beaux chevaux appropriés et de manière, mulets, vaches laitières, buggies, wagons, &c. Et aux écuries Montgomery & Tatevault, rue Gravier, 94 beaux et jeunes mulets de Kentucky, bien dressés.

Par Hoffman & Marks—à 10 heures, à leur salle d'encan, un grand assortiment de marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, &c.

Par O. De Fécir—à 10 heures, sur les lieux, coin des rues Française et Victoire, le contenu du magasin de quincaillerie, un magnifique fusil et des meubles.

Par D. E. Murphy—38 rue des Magasins, 79 caisses de liqueurs sucrées.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, 400 caisses de bottes, souliers et brodequins.

Par O. Valeton—au No 63 de la rue Tchoupitoulas, pilot bread.

Par John C. Bichon—au No 39 de la rue Bienville, marchandises sèches, bottes, souliers, brodequins et habillements, &c.

Par John L. Lorreche—au No 280 de la rue des Français, meubles, tapis, &c.

Par D. E. Murphy—au No 67 de la rue des Magasins, tabac à fumer et portefeuilles, &c.

Par Vinchon & Co—au No 16 de la rue de Chartres, couvertures, flanelles, draps, &c.

Le Gouvernement du Dixième.

Peu de temps avant la fin de la guerre, M. Lincoln qui persistait dans la doctrine unioniste, suivant laquelle les Etats déclarés en rébellion ne sont jamais sortis de l'Union, avait imaginé un plan fort ingénieux pour donner une sanction pratique à sa théorie, c'était d'admettre à rentrer en grâce chaque Etat rebelle dès qu'un dixième de ses habitants auraient fait leurs preuves de loyauté. Nous ne savons si l'honneur d'une si belle invention ne doit pas revenir à Nathaniel P. Banks, l'illustre restaurateur du gouvernement civil en Louisiane et le créateur des onze mille votes loyaux fournis par cet Etat, grâce aux moyens que chacun connait.

Cette idée du gouvernement du dixième, émise dans le but de prouver que les Etats rebelles revenaient peu à peu à leur allégeance et que le gouvernement avançait dans son œuvre de restauration de l'Union, se présentait sous des aspects on ne peut plus séduisants pour ceux qui l'inventaient. Ils virent de suite le parti qu'ils en pourraient tirer pour se perpétuer au pouvoir. Pour transformer des Etats foncièrement hostiles à leurs idées en Etats servilement dévoués, il suffisait de restreindre le droit de suffrage aux votants *loyaux* qui consentiraient à s'inféoder au parti, et de remplacer le gouvernement du peuple tout entier par le gouvernement du dixième qui avait tant le double avantage d'avoir un Etat de plus dans l'Union et des auxiliaires dociles dans les deux Chambres.

Cet ingénieux système dont on espérait récolter des fruits dans l'avenir comme dans le présent, fut appliqué en Louisiane, dans le Tennessee et dans l'Arkansas, et le fameux Jack Hamilton essaya même de l'implanter au Texas. Nul doute que si M. Lincoln eût vécu il n'eût réussi à le faire triompher et à établir dans chacun des onze Etats du Sud un embryon de gouvernement et de représentation sur les mêmes bases du dixième. La Louisiane, dans ce cas, eût eu l'honneur d'être représentée au Sénat par Michael Hahn et King Cutler. Les circonstances ont fait avorter le plan dans les Etats qui avaient été en rébellion. Mais les républicains noirs l'avaient trouvé si avantageux pour assurer leur majorité congressionnelle contre les revirements possibles de l'opinion publique au Nord, qu'ils n'avaient pas hésité à l'appliquer aux Etats frontières placés, par suite de leur situation, sous le régime militaire le plus complet.

Le Missouri, le Tennessee et le Maryland se sont trouvés peu à peu soumis à une épuration du suffrage universel qui a produit de merveilleux changements dans l'opinion du corps électoral de ces Etats. Il est vrai que le nombre des électeurs a été réduit des quatre cinquièmes et plus, mais les électeurs restants ont envoyé au Congrès des représentants et des sénateurs radicaux de la plus belle eau, et ceux qui ont profité de cet odieux accaparage de la souveraineté du peuple ne parlent de rien moins aujourd'hui que de proposer une guerre civile si on se permet de toucher à cette arche sainte du radicalisme.

La question se présente, en effet, dans le Maryland, sous une forme menaçante, par suite du conflit survenu entre le gouverneur et les commissaires de police. Cet Etat qui n'est jamais sorti de l'Union, mais dont les habitants sympathisaient, pour la plupart, avec la sécession, à cause de la communauté d'idées et d'intérêts qui les liait au Sud, a été la victime des plus étranges procédés qu'il soit possible d'imaginer. L'intervention des autorités militaires dans les élections y a été aussi directe que brutale. On a exigé des votants un serment d'épreuve qui excluait tous ceux qui ne partageaient pas la manière de voir des républicains noirs les plus extrêmes. Une législature nommée dans ces circonstances, a ajouté de nouvelles conditions à celles que la sabre avait imposées et le nombre des votants s'est trouvé tellement réduit, qu'il a fallu pour sauver les apparences imaginer des votes déclarés ou se prononcer des votes francs leux.

Une fois la paix conclue, il devenait évident que le peuple du Maryland n'était revendiquer ses droits et essayer de balayer le noyau d'assez pateurs qui avait pris sa place. Mais la pseudo-législature avait pris ses précautions. Elle avait autorisé les commissaires de police de la ville de Baltimore à nommer des juges d'élection, et voici les faits qui viennent de donner naissance au conflit actuel.

Voyant qu'un grand nombre de citoyens, suivant l'avis de Reverdy Johnson, s'étaient décidé à prendre le serment d'épreuve et à se faire inscrire, les commissaires ont donné ordre aux juges d'élection de rejeter les votes de toutes les personnes qui s'étaient fait inscrire depuis un an. Il en est résulté qu'à une élection récente, 7,000 votes seulement ont été reçus sur un nombre total de 35,000 électeurs que renferme la ville. Les radicaux ont par suite réussi à être le maire. Une nouvelle élection doit avoir lieu en novembre, et il s'agit cette fois d'élire des membres de la législature. En employant le même procédé, les radicaux se croient sûrs d'emporter l'Etat, mais leurs projets vont en trouver frustrés par la décision qu'a prise le gouverneur Swann.

Ce fonctionnaire a reçu une pétition signée par plus de 9,000 électeurs de la ville de Baltimore qui lui demandent le renvoi des commissaires de police, en lui signalant l'abus de pouvoir dont ceux-ci se sont rendus coupables. Bien qu'ils aient l'empire du suffrage restreint, le gouverneur Swann a cru de son devoir de faire droit à cette pétition. La loi lui donne le pouvoir, quand la législature ne siége pas, de révoquer les commissaires de police, et il va à cette à comparaître devant lui pour expliquer leur conduite. Ceux-ci ont décliné sa juridiction, et le maire qu'ils ont fraudulessement élire, annonce qu'il les soutiendra. Les « boys in blue » et autres organisations soudoyées par les radicaux se préparent à résister par la violence aux ordres du gouverneur, et les radicaux de la Pennsylvanie promettent de leur envoyer des membres de Philadelphie. Les organes radicaux prêchent la guerre civile, et ce conflit d'un caractère purement légal menace de se terminer par une lutte sanglante. Le gouverneur Swann a eu plusieurs entrevues avec le Président et l'assistance du pouvoir exécutif fédéral paraît devoir lui être acquise en vue des éventualités qui se préparent. Telle est la situation à laquelle a abouti l'heureux fruit pratiqué au détriment des citoyens du Maryland. Le suffrage du suffrage universel fera appel à la guerre civile pour assurer par la violence l'usurpation d'une infime minorité dans un Etat qui ne s'est jamais séparé de l'Union! Qu'ont-ils donc en réserve pour les Etats qui ont fait partie de la confédération?

Le Choléra à la Campagne.—On lit dans *Le Bayou* :

Le Réa américain, qui ne sévit plus dans l'Attakapas depuis deux ou trois semaines, vient de faire son apparition dans la partie inférieure de l'Assomption. Il a fait, la semaine dernière, dans les alentours de Labadieville, cinq victimes, toutes appartenant à la race blanche.

Dans la paroisse de Jefferson Davis, il frappe encore sur la rive gauche. Trois décès successifs dans la famille Triche et nouvellement dans le *Mechacrik* dans les canons décennaux, sont attribués par la rumeur à l'implacable visiteur.

ARRIVÉE DU STEAMER HARRIS.—Le steamer *Harris*, capitaine Lockwood, est arrivé hier d'Indianola et de Galveston, avec quelques passagers et une cargaison de marchandises diverses, dans laquelle figurent 3 balles de coton, 1,398 têtes de bétail, et diverses sommes d'argent.

Nous remercions l'obligeant comptable M. J. C. Caro, du manifeste et des journaux qu'il nous a fait remettre.

THÉATRE D'ORLÉANS.—*Les Femmes qui pleurent*, voilà un titre qui promet pour une comédie ; il y a de quoi piquer la curiosité des deux sexes. Ajoutez à cela le charmant proverbe d'Alfred de Musset, *Le Caprice*, et un vaudeville intitulé *Le vase des noix*, et vous avez un programme fort attrayant qui doit attirer la foule ce soir au Théâtre d'Orléans.

THÉATRE ST-CHARLES.—A partir du 5 novembre prochain, la troupe italienne, sous la direction de Max Strakosch, donnera à ce théâtre une série de dix soirées où seront représentés, joués et chantés d'une manière supérieure les opéras des plus grands maîtres. Les listes de souscription seront ouvertes lundi prochain, 29 octobre, au bureau du théâtre et chez MM. Grünewald & Blackman, rue du Canal et chez MM. Jacob et Lazarus, rue de Chartres, No 25.

FOIRE AGRICOLE.—L'exposition qui doit avoir lieu aux Fair Grounds le 20 novembre, est la première qui aura jamais été tenue en Louisiane ; est justement à cause de cela il convient qu'elle se fasse avec éclat. Sans nul doute, elle attirera beaucoup de monde. La douceur du climat de ce pays sera un grand attrait pour les habitants du Nord, et nous voyons avec plaisir que le Conseil municipal a voulu s'associer à cette œuvre utile en votant une allocation de $5,000, qui sera profitablement et judicieusement employée, nous en sommes convaincus. Les habitants de la Louisiane devront faire la route. Qu'ils se hâtent donc d'envoyer aux Fair Grounds des spécimens de ce qu'il y a de plus intéressant, de plus curieux et de plus remarquable dans le règne végétal, animal et minéral de leurs sections respectives.

BAL.—Un grand bal paré et masqué sera donné samedi, 10 novembre, au MECHANIC'S INSTITUTE, par le conclave dit de la FRATERNITÉ. On sait que la loi défend aux membres de ces associations, parmi lesquels figurent plusieurs de nos plus honorables citoyens, ainsi que l'indication des endroits où l'on pourra se procurer des billets. Tout annonce que cette soirée sera des plus brillantes. Voyez l'avis inséré dans une autre colonne pour ce qui concerne la concession de la buvette et du restaurant.

NOUVEAUTÉS.—Les danses vertes dans une annonce publiée plus loin que MM. Lion & Pinsard les invitent à faire visite à leur magasin, rue du Canal No 172, où elles trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en tout genre d'articles de nouveauté et de fantaisie. Le stock est complet et vient de Paris. Bien que choisi avec beaucoup de soin il sera vendu à des prix très réduits, de manière à ce qu'il s'écoule promptement et fasse place aux marchandises de printemps, — saison qui règne ici dix mois sur douze. MM. Lion & Pinsard ont aussi à vendre quantité d'articles fort élégants pour hommes. Voyez l'annonce.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES. Aujourd'hui jeudi, 25 du courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, par le ministère de MM. Hoffman & Marks, à leur salle d'encan, rue de Chartres No 38, une immense quantité d'habits et de linge fait et autres marchandises, comprenant un grand lot de chapeaux. Nous prévenons le commerce et le public en général que le stock annoncé, en raison même de sa grandeur, présentera aux acheteurs des chances très favorables. Nous les engageons donc à en profiter. Tous les articles sont confectionnés à la dernière mode.

MEURTRE A DONALDSONVILLE.—On lit dans le *Drapteau* :

Dimanche dernier, à huit heures du soir, un militaire de Brand Bend, descendait du steamer *Lafourche*, un énorme couteau de cuisine à la main. Se transporter du wharf à deux ilets, en face du café du marché, frapper à la porte de la résidence de sa femme, Richland Cook, échanger quelques propos avec elle et lui plonger l'arme tout entière dans le sein, fut l'affaire d'un instant. Le propriétaire du poste d'habitation, Camarine, accourt au cri de détresse jeté par la victime, interpella le meurtrier dans ces termes :

—Malheureux, pourquoi frapper ainsi cette femme !

—Je ne la frappe pas, répondit-il, je la tue.

Camarine ayant appelé en vain à son secours ! Il n'en essaya pas moins d'arrêter le misérable ; mais tous ses efforts furent inutiles.

Cet horrible assassinat est attribué à la jalousie. Richland Cook avait signifié à James Brown qu'il avait à discontinuer tout rapport avec elle. Il avait déjà essayé de la tuer à la Nlle Orléans.—Elle se croyait sauvé toute, bien en sureté lorsque l'Othello délaissé est venu assouvir son implacable vengeance.

Il résulte du rapport du Dr. Thibaut que la mort a été dire instantanée, le couteau ayant perforé le poumon et occasionné une hémorragie interne considérable. L'instrument du crime, trouvé sur la banquette, est déposé au bureau du shérif.

UN MEURTRE AUX OPELOUSAS.—On lit dans le *Courrier des Opelousas* :

Jeudi de la semaine dernière, vers 7 heures du soir, tandis que le jeune Don Diegue Simon Montenot était à souper, il eut tout à coup tombé, percé de quatre balles de plomb. Les individus que l'on ne connaît pas se sont fusillés près de sa maison à la faveur de la nuit et l'ont assassiné comme nous venons de le dire.

Don Montenot était âgé de 25 ans. Il était né en 1853 ambassadeur près la cour d'Espagne. En 1864, dans un bal donné à la cour, une querelle s'engagea entre le marquis de Turgot et M. Soulé, représentant des Etats Unis.

Une première rencontre entre le fils du marquis et le fils de M. Soulé n'ayant eu aucun résultat, M. Soulé provoqua l'ambassadeur. On se battit au pistolet ; et le marquis reçut une balle en pleine poitrine. Cette blessure le fit longtemps souffrir.

En 1861, il fut nommé ministre plénipotentiaire près du gouvernement de Berne. Il était grand officier de la Légion d'Honneur depuis le 7 septembre 1858.

Le 20 son mariage avec la fille du maréchal Mac Mahon, comte de Lodon. Il avait un fils et une fille. Mlle de Turgot a épousé dernièrement Don Benoit de l'Estang, conseiller référendaire de première classe à cour des comptes.

CHARBON.—Le froid est venu, il faut du charbon. MM. W. G. Coyle & Co, en ont d'excellent, Pittsburg ou Canneil, qu'ils vendent à des prix réels. Voyez dans l'annonce le bureau où il faut se rendre pour laisser des ordres.

Nouvelles du Mexique

PAR BROWNSVILLE.

Nous avons reçu une liasse de journaux de Brownsville du 15 au 19 octobre. A cette date, la situation au ce qui concerne Matamores et les affaires générales du Mexique n'avait encore subi aucun changement. Cortina menace toujours, mais Canales tient bon. Les extraits qui suivent sont tout ce que nous avons trouvé de nouveau dans le *Courrier du Rio-Grande* :

LES PIRATES DE TERRE.

Le colonel Sedgwick, commandant supérieur à Brownsville, a reçu hier avis que le juge John Thompson et ses hommes ont fini par rencontrer les Bibasteurs dont il a été parlé dimanche passé.

Ces messieurs étaient tout bonnement en train de pendre un pauvre guide mexicain qui les avait égarés, lorsque le juge vint fort à propos pour lui se mêler de la partie.

Le guide fut délivré et les bouccaniers s'enfuirent. Cert les poussait au rancho de San Domingo. De ce point, la bande a commencé à grande course, pendant trente milles ; cinq des voleurs furent tués et un des hommes de Thompson fut blessé.

Les chevaux des voleurs étaient frais, et ceux de leurs poursuivants très fatigués.

Les chasse continua néanmoins avec ardeur, jusqu'à ce que le cheval du juge Thompson fut tué sous lui et qu'il dut retourner à Santa Anita, après avoir chargé Salvador Cardenas de continuer en avant avec 50 hommes. Aux dernières avis, ils étaient à Lorma Prieta, à environ vingt-six lieues de San Antonio.

On rapporte que ces gens paraissent maintenir parmi eux une excellente discipline et opérer en soldats exercés. Durant leur retraite, ils maintinrent une bonne arrière-garde pour la soutenir.

AVIS DE CORTINA.

Par une communication officielle à l'officier supérieur commandant à Brownsville, Cortina l'informe qu'il attaquera bientôt Matamoros, en vertu d'ordres de son gouvernement.

Un groupe de ses officiers a été vu hier de ce côté, reconnaissant les travaux de la place.

—Les lecteurs du *Courrier* se souviennent que samedi dernier nous leur avons promis de dévoiler au grand mystère. Depuis ce jour-là, un grand plaisir à nous chanconner la *Dame Blanche* :

Quel est donc ce mystère, etc.

Patience, demain sans faute, ce mystère dont le diable n'est pas l'auteur, sera expliqué avec signatures à l'appui. Le public n'aura pas perdu pour attendre.

Rien d'extraordinaire encore sur le tapis, si ce n'est une certaine rumeur de flouneras à Bagdad.

On rapporte que des pourparlers auraient eu lieu entre les canalistes et les cortinistes. Cortina offre de permettre à Canales de se retirer avec 10 hommes, pourvu qu'il traverse entre certains points, en haut et en bas de la ville.

Le *Chinaco* est toujours amarré de notre côté ; il n'est pas improbable que le *Sir Mary* ait à bord quelque décision à nous égard de la part de l'autorité supérieure.

MEXICO.

Des lettres récentes reçues de la ville de Mexico disent que le général d'Osmont, nommé ministre de la guerre, est entré en fonctions et travaille tous les jours, avec l'empereur Maximilien, auquel il a soumis un plan complet d'organisation de l'armée mexicaine appropriée à la nature du pays, qui va être partagé en un certain nombre de divisions militaires, à la tête desquelles, comme nous l'avons déjà dit, seront placés des officiers supérieurs de notre armée, autorisés régulièrement à prendre du service à l'étranger.

M. l'intendant militaire Friant a élaboré de son côté, un plan financier, simple et pratique, pour la mise à exécution duquel il se propose d'employer un certain nombre d'officiers comptables et d'officiers payeurs comme pour leur aptitude.

D'après ce plan, les ressources nécessaires pour le paiement de l'armée mexicaine, qui doit pourvoir à la sécurité du pays après le départ des Français, seraient complètement assurées.

PROCLAMATION.

Juan Cortina, général de brigade de l'armée républicaine, et commandant en chef des forces de l'Etat du Tamaulipas, obéissant au gouvernement suprême

AUX HABITANTS DE MATAMOROS.

Avant de me résoudre à verser un sang si cher à notre patrie dans les circonstances mal heureuses et compliquées où elle traverse ; pensant il paraît que la raison commence à naître de Matamoros est de défendre un état de choses qui ne fait honneur à aucun principe ou cause, j'ai voulu mettre sous vos yeux quelle sera ma conduite et quels points je suis résolu à soutenir.

Obéir d'une manière absolue aux ordres et autres dispositions du gouvernement suprême, représenté par le citoyen don Benito Juarez, est je crois le premier de mes devoirs.

Je fournir tout espèce de garanties tant aux personnes qu'à leurs intérêts, oubliant aucune différends et me bornant exclusivement à châtier les obstinés et persistant dans le crime d'usurpation au préjudice de la souveraineté du peuple.

Je ne reconnais que les principales maisons de commerce y vont transférer leurs établissements à la suite de nos troupes victorieuses.

Au reste des autres certaines personnalités qui en outre de ne rien protéger, embrouillent et préjudicient tout.

Voilà, habitants de Matamoros, ce que je suis résolu à soutenir et à effectuer avec votre coopération.

Si l'arbitraire et autres choses du genre colonel Cambre ont pu vous humilier, je vous assure que mon administration si courte qu'elle puisse être, vous élèvera à la jouissance des garanties et libertés que nos lois nous octroient.

Il est temps que les questions personnelles cessent ; groupons nous sous le pavillon républicain, et que le sang ne coule que dans la défense de nos droits légitimes, et pour l'honneur de notre patrie, en combattant les ennemis de l'indépendance mexicaine.

Au camp devant Matamoros, le 5 octobre 1866.

JUAN N. CORTINA.

Bulletin européen.

On lit dans le *Moniteur* :

L'intérim du ministère des affaires étrangères, qui avait été confié à S. Exc. le marquis de la Valette, a cessé à partir de ce jour, et S. Exc. le marquis de Moustier a pris possession de son portefeuille.

On annonce l'arrivée à Paris de M. Benedetti, ambassadeur de France près la cour de Prusse.

D'après la *Patrie*, il serait question d'élever au rang d'ambassade le poste diplomatique de Florence, où la France n'a eu jusqu'ici qu'un ministre plénipotentiaire. La seconde, la peine de mort en matière politique a été abolie.

Après l'adoption de ces deux lois par le Sénat, le président d'Haïti a adressé à ce corps un message dans lequel il promet de déployer la plus grande fermeté contre les conspirateurs qui font tant de tort à la prospérité publique en Haïti.

Depuis plus d'un an, dit le président d'Haïti dans ce document, les factieux, rejetant sans cesse qu'une révolution est imminente, qu'elle apparaît à tous les points de l'horizon politique, que le peuple l'attend..... Quand une révolution est imminente, le peuple se lève et n'attend pas !

Ici, ce n'est qu'une minorité audacieuse qui voudrait faire une révolution ; ne pouvant créer l'enthousiasme, elle s'efforce de créer le désespoir.

Pendant que le conspirent et cherchent à ruiner le pays, le peuple, le vrai peuple, travaille et s'enrichit.

Nos marchés regorgent de grains, de vivres, de volailles ; nos exportations de denrées augmentent à des chiffres inconnus même dans les années les plus prospères.

Au 30 juin dernier, nos produits s'élevaient déjà :

En cafés, à 40 millions de livres ;
En coton, à plus de 2 millions ;
En bois de campêche, à 50 millions ;
En acajou, à 1 million et demi ;
Et toutes les autres denrées, dans les mêmes proportions.

Que l'on consulte les cotes publiques, et l'on verra que les prix n'ont pas été moins rémunérateurs que dans les années antérieures.

Le Sénat a répondu par une Adresse chaleureuse et approbative à ce message dont la lecture a été faite au milieu d'unanimes acclamations.

MORT DU MARQUIS DE TURGOT.

On annonce la mort de M. le marquis Turgot, sénateur, grand-croix de la Légion d'Honneur et ambassadeur de France à Berne.

Voici les détails biographiques que nous empruntons à la *France* :

« Louis-Félix-Etienne marquis de Turgot avait soixante-dix ans accomplis depuis le 29 septembre. Il appartenait à une ancienne famille de Normandie. Au quinzième siècle, la famille Turgot possédait les fiefs de Tourville et de l'Aigle et d'Etoupigny. La seigneurie de Sommeus lui appartenait vers la fin du seizième siècle. Elle l'était encore au XVIe siècle en marquisat.

« La famille de Turgot est une de celles qui ont fourni à la France les hommes les plus intelligents et les plus dévoués, les financiers, les administrateurs les plus capables, par leurs hautes lumières et de la probité. A chaque génération, elle donne des intendants de provinces et des contrôleurs généraux. La plus célèbre économiste était devenu ministre.

« Le marquis de Turgot a dignement soutenu la vieille devise de la famille : *Mais mon grand mérite dort.*

« En 1815, il était chevau léger. Il fit partie de la petite escorte qui suivit jusqu'à Gand le roi Louis XVIII.

« La révolution de 1830 le trouva officier aux cuirassiers de la garde royale. Il donna sa démission.

« En 1832, le marquis de Turgot fut nommé pair de France. Il donnera fidèle au parti conservateur jusqu'au dernier moment.

« Après la proclamation de la République, il rentra dans la vie privée ; cependant, il se mêla aux idées napoléoniennes, et, à la fin de 1851, il était ministre des affaires étrangères. Il prit part au coup d'Etat du 2 décembre.

« Nommé sénateur en juillet 1852, il fut nommé en 1853 ambassadeur près de cour d'Espagne. En 1864, dans un bal donné à la cour, une querelle s'engagea entre le marquis de Turgot et M. Soulé, représentant des Etats Unis.

« Une première rencontre entre le fils du marquis et le fils de M. Soulé n'ayant eu aucun résultat, M. Soulé provoqua l'ambassadeur. On se battit au pistolet ; et le marquis reçut une balle en pleine poitrine. Cette blessure le fit longtemps souffrir.

« En 1861, il fut nommé ministre plénipotentiaire près du gouvernement de Berne. Il était grand officier de la Légion d'Honneur depuis le 7 septembre 1858.

« Son mariage avec la fille du maréchal Mac Mahon, comte de Lodon, il avait un fils et une fille. Mlle de Turgot a épousé dernièrement Don Benoit de l'Estang, conseiller référendaire de première classe à cour des comptes. »

PAR LE TELEGRAPHE

DEPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

Décret espagnol sur la traite.

ENQUETE SUR LA PERTE DE L'EVENING STAR.

COMBAT SERIEUX AVEC LES INDIENS.

Nouvelles d'Europe.

MARCHÉS.

Liverpool 24, midi. — Le steamer Lexor, parti de la Nouvelle Orléans le 30, et le navire Thornton, parti de New York le 25 septembre, sont arrivés ici aujourd'hui.

Paris, 24. — Le navire cuirassé Miontonomah et l'Augusta ont rejoint le Colorado et le Frolic à Cherbourg.

Berlin, 24. — Le château de Konigstein sur l'Elbe, a été cédé à la Prusse aujourd'hui.

La loi électorale récemment passée par le parlement, et le traité d'alliance avec les Etats allemands ont été promulgués aujourd'hui.

Liverpool, 24, midi—Coton : le marché est un peu plus facile aujourd'hui et les prix ont baissé de 1/4 d. pour les qualités américaines ; ventes d'aujourd'hui, 7,000 balles ; middling uplands, 15 d.

Londres, 24, midi—Le marché monétaire est calme. Consolidés, 89 1/2. Les effets américains sont cotés comme suit : Erie, 50 1/4 ; Illinois 79 3/4. 5-20, 68 3/4.

Washington, 24—Le commissaire des douanes a préparé un état conformément à une résolution de la Chambre, concernant la disposition à faire du coton et des autres biens tombés entre les mains de l'agent du Trésor pendant la guerre.

Le département d'Etat a reçu une copie du décret royal espagnol qui a pour but de rendre impossible désormais la traite des noirs à Cuba et à Porto Rico, et qui établit l'émancipation de toute personne esclave dans ces provinces dès qu'elle touchera au sol de la Péninsule ou des îles adjacentes.

New York, 24—Le brick J. Webb, expédié de Wilmington pour Saco, a été abandonné en mer le 21. Le capitaine et l'équipage ont été sauvés et sont arrivés ici ce matin.

New York, 24 au soir—L'or a fermé à 147 1/4. 6's 113 3/8. 5-20, 113 3/4. 10-40, 100.

Le coton était languissant à la clôture. Vente, 2,000 balles ; middling, 39 à 41.

Une commission du gouvernement est à s'enquérir sur le désastre de l'Evening Star.

Une dépêche de Fort Los Angeles dit qu'un officier sumbra en les dernières mesures et une bande d'Indiens dans le voisinage de Hauderville. Cinquante Indiens ont été tués.

St Louis, 24. — Des nouvelles de Montana disent que 50 Sioux ont attaqué dernièrement le campement établi au confluent de M. & R. River. Après cinq heures de combat, ils ont été repoussés avec une perte de 21 guerriers tués. Quatre blancs ont été tués et plusieurs blessés.

Washington, 24 — Le président a nommé aujourd hui J. H. McKee marshal des Etats-Unis pour le district oriental de la Louisiane.

New York, 24. — La législature du Vermont a élu hier Luke P. Poland sénateur des Etats-Unis pour remplir le terme non expiré du sénateur Collamer, et George F. Edmunds pour remplir le terme non expiré du sénateur Foote, et Justin S. Morril pour remplacer Collamer, à partir du 4 mars prochain.

Louisville, 24.—Tabac, ventes : 112 boucauts, à la vente forme ; farine, ferme. Superfine, nominal bbl, 6 75 ; extra, 7 50 ; 8 00 ; avoine, 50 c. ; porc, $32 70 ; bacon épaules, 16 1/4 ; côtes démoussées, 20 c. saindoux en barquots, 16 1/4 c. ; whiskey, $2 34.

Cincinnati, 24.—Farine, ferme aux plems prix : superfine, $10 50 à $11 ; marques de commerce, $11 1/2 à $14 ; fantaisie, $14 50 à $15 ; maïs, inactif à 84 c ; avoine, ferme à 51 c. ; seigle, $1 25, provisions, calmes ; peu d'affaires ; épaules en petits lots, $13 1/4 à $13 1/2 ; saindoux, offert à 14 1/2. Or, 146 1/2.

Passe du Sud-Ouest, 24—La corvette française le Phlegeton et le navire Caravan sont toujours en dehors de la barre.

Temps magnifique et froid. Brise du Nord. Marée très haute.

Le vapeur Mariposa a gagné la mer à 5 30 P. M.

Vicksburg, 24—Descendu le White Cloud et le Commonwealth. Le fleuve baisse rapidement.

(*Autres Dépêches*)

Vienne, 23 oct—La *Presse* d'aujourd hui dit que très probablement le baron Von Beust sera nommé ministre des affaires étrangères.

Londres, 23—Le comte Clarendon est sérieusement malade.

New-York, 24 oct— Une longue communication du secrétaire Browning, adressée à un comité de Quincey, Ill., en réponse à une invitation de prononcer une adresse sur un objet politique, a paru ce matin. Cette pièce est fortement contraire à l'amendement constitutionnel et favorable à la politique du Président.

Browning soutient que le but du Président comme chef du pouvoir exécutif de la nation, est de maintenir et de préserver la Constitution telle qu'elle est.

Washington, 24—Des dépêches spéciales disent que le gouvernement français demande une prolongation de temps pour le retrait du premier contingent des troupes françaises du Mexique. Cette prolongation irait jusqu au 1er janvier, mais n'engagerait en rien le temps fixé pour le retrait des autres troupes, qui seraient rappelées toutes à la fois, proposition à laquelle il n'a pas été consenti.

Il n'y a pas de confirmation officielle du rapport suivant lequel notre gouvernement demanderait le paiement des réclamations adressées à l'Angleterre pour les dépréciations de l'*Alabama*, et suivant lequel aussi l'établissement de notre protectorat sur le Mexique serait chose décidée.

New-York, 24—Or 147 1/4. Sterling 109 1/4. Coton languissant à 39 et 42 c.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—24 octobre 1866.

(Thermomètre de C. Dahamel, coin Bienville et Chartres.)

	FARENHEIT.
6 heures du matin	58 degrés.
Midi	66 "
3 heures du soir	68 "
6 heures du soir	65 "

RECTIFICATION DE NOM.—Le jeune homme accusé d'avoir volé des marchandises du magasin de M. Holmes, rue du Canal, n° 2 à 4, appelle pas N. Derbès, comme nous l'avons écrit par erreur dans notre dernier numéro, mais A. Derbès, dans l'espoir que ces noms ne sont trop honorablement lié, pour que nous ne fassions pas avec empressement cette rectification.

ACCIDENTS DE TRAFFIC.—Les accidents qui arrivent quelquefois à nos braves pompiers exposés à tomber sur les trappes des magasins dans le désordre causé par l'incendie, devraient rendre nos négociants plus prudents pour les sauver et pour eux-mêmes. Nous leur rappelons qu'il existe une ordonnance qui enjoint d'entourer les trappes de barrières solides et s'ils n'y conformeront pas il s'exposent à payer une forte amende.

RECORDER VERNARD.—M. et Mme Gallagher, accusés de cruauté envers leurs enfants qu'ils emprisonnent en les chargeant de fer pour les faire travailler, ont été renvoyés devant la Première Cour de District.

RECORDER AHERN. — James Quin, accusé d'avoir obtenu de l'argent au moyen de faux prétextes, a été examiné hier et renvoyé devant la Première Cour de District.

RECORDER GASTINEL.—John Jay, (c) pour ivrognerie et conduite obscène rue du Canal, a été requis de payer $20 d'amende ou d'aller en prison pour y rester 30 jours.

J. C. Casey, pour ivrognerie et John Smith pour avoir couché sur la levée ont été condamnés l'un à 90 jours et l'autre à 60 jours de Workhouse.

Le froid était survenu, Smith sera au moins corrigé pour jusqu'au printemps ou jusqu'au moment où l'homme qui va sortir de la maison aura commencé le vol a été commis. Il avait été arrêté déjà il y a quelque temps pour complicité dans le vol commis au préjudice du Dr Bonzano

VOL.—Mary Tillman, Lizzie Richards, Pauline Scally, Jane Graham, Thomas Reynolds, Sarah Jane Bates, cette dernière de couleur, et Victorie (c), ont toutes été arrêtées hier par le Capt Smith, pour avoir volé $425 en or à John William dans quelque repaire de la rue du Bassin.

L'AFFAIRE REDDINGTON.—L'affaire de Thos. Reddington, ex-associé du maire Monroe et son beau frère pour avoir détourné $10,000 des fonds de la société, a été soumise hier devant le recorder Ahern. Plusieurs témoins ont été entendus.

MM. T. S. McCoy, Myers et Augustin plaidaient pour le plaignant et M. M. Cotton et Alex. Dolsbeir pour la défense. Les plaidoiries ont interrogatoires ont duré jusqu'à 8 heure du soir. Le recorder Ahern a réservé sa décision.

FAU.—Le feu a pris hier soir à 6 heures et demie dans la boutique de cannelle anglaise située étages en briques, rue d'Orléans No. 16. Ces locaux ont, causé par une chaudelle romaine abandonné par le plaignant M. M. Cotton et Alex. Dolsbeir pour la défense. Les plaidoiries ont interrogatoires ont duré jusqu'à 8 heure du soir. Le recorder Ahern a réservé sa décision.

FAU.—Le feu a pris hier soir à 6 heures et demie dans la boutique de cannelle anglaise située étages en briques, rue d'Orléans No. 16. Ces locaux ont, causé par une chaudelle romaine abandonné par le plaignant M. M. Cotton et Alex. Dolsbeir pour la défense. Les plaidoiries ont interrogatoires ont duré jusqu'à 8 heure du soir. Le recorder Ahern a réservé sa décision.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 24 octobre 1866.

A l'exception d'une nouvelle hausse dans le maïs, nous n'avons aucun changement important à constater.—La demande de coton a été fort animée et aussi que les facteurs n'aient pas voulu céder une hausse, ils sont parvenus à donner plus d'activité au marché. A la clôture les transactions s'élevaient à 4,000 balles qui maintiennent de beaucoup la quantité de change.

Une grande agitation a d'abord régné dans l'or, par suite des avis de New York et les cours sont montés rapidement et se sont maintenus jusqu'au moment de la clôture nonobstant une baisse subite de 1/2 p. 0/0 à la clôture, vers le Gresham street. Le marché a oscillé de 146 1/2 à 147 contre 146 à 146 3/4 hier soir, et, après s'être vendu à 146 3/4, a clos ferme à 146 1/4. Les opérations comprennent au parlement board, $178,8 0 (133,0, 5 0 0 et 10,000 à 146 1/2 ; $6,000 à 146 3/4 ; et $15,000 (5000 et 10,000) à 147. Au bureau du board, $5000 à 146 3/8 ; $10,000 (5000, 715, 2000 et 2000) à 146 1/4 ; $18,000 (1000 et 5000) à